

# CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA CARTE CONSO+

(Au 13 avril 2015)

## OBJET DE LA CARTE

La carte CONSO+ permet à son titulaire, dans les magasins partenaires affiliés au programme de fidélité, de bénéficier d'un certain nombre d'avantages, cumul de points, remises, opérations spéciales. Sont partenaires : CARREFOUR – CARREFOUR MARKET – CHAMPION – ARIZONA – CONFORAMA – BEAUTY SUCCESS - INGLOT - LAGOON - MOBIL (demander la liste des stations participantes)

## DELIVRANCE DE LA CARTE

La carte est délivrée par la société KI.COM, dans les magasins CARREFOUR et CHAMPION ou sur simple demande à :  
KI.COM Service clientèle BP 264 98845 NOUMEA CEDEX

**La carte CONSO+ est une carte de fidélité familiale. Cette carte est gratuite pour tout nouvel adhérent.**

Ce n'est pas une carte de paiement.

**Elle est réservée aux particuliers résidant physiquement à la même adresse, dans la limite d'une carte par foyer, et de trois mini cartes porte-clés afin de permettre aux membres d'une même famille de cumuler des points sur un même compte.**

Elle ne peut être cédée et ne peut être utilisée qu'en Nouvelle Calédonie.

Elle reste la propriété de KI.COM.

Chaque possesseur de la carte CONSO+ peut la rendre à tout moment et ne plus participer au programme de fidélité.

**Tout changement de carte ayant moins de 2 ans d'utilisation coûtera au titulaire 500 points qui seront débités de son propre compte.**

## OCTROI DES POINTS DE FIDELITE

Le titulaire doit présenter, avant d'effectuer son règlement, sa carte de fidélité CONSO+ afin de pouvoir collecter les points fidélité.

Les points fidélité sont attribués selon les principes suivants :

-points attribués en fonction du montant d'achat des tickets selon le barème en vigueur

-points attribués par l'achat de certains produits signalés dans les rayons concernés et/ou dans les dépliants et magazine CONSO+ mis à la disposition du titulaire.

Le nombre de points ainsi obtenu apparaît sur le ticket de caisse

Les points sont incessibles, intransmissibles et ne sont ni échangeables, monnayables ou compensables et peuvent seulement être utilisés dans le cadre des présentes conditions générales.

Dans le cadre d'un retour ou d'un remboursement de marchandise, les points acquis concernant ces produits seront déduits.

Vous cumulez vos points et vous transformez vos points en bon d'achat déductible à la caisse lors de votre prochain passage dans le magasin émetteur du bon d'achat.

Vous pouvez également échanger vos points contre des produits « cadeaux » ou offres « cadeaux ».

## RESPONSABILITE DU TITULAIRE DE LA CARTE

Le titulaire de la carte est responsable de l'utilisation de la carte.

En cas de perte ou de vol de la carte, le titulaire devra avertir dans les meilleurs délais, la société KI.COM

Une nouvelle carte lui sera remise et le total des points cumulés sur l'ancienne carte sera transféré sur la nouvelle.

Entre le moment où la carte a été perdue ou volée et le moment où la déclaration de perte ou vol est effectuée, la société KI.COM est déchargée de toute responsabilité.

Si le titulaire de la carte n'a pas informé, la société KI.COM dans les conditions sus énoncées, le titulaire perdra la possibilité d'utiliser les points de fidélité accumulés.

Tout changement d'adresse, de nom, ou toute indication pouvant être nécessaire devra être notifiée par écrit à :

KI.COM Service clientèle BP 264 98845 NOUMEA CEDEX

Le titulaire garantit l'exactitude des informations fournies et sera seul responsable de toutes les indications erronées, incomplètes ou obsolètes.

## - RESPONSABILITE CONSO+

Tout titulaire de la carte CONSO+ a droit sans formalité, aux nouveaux avantages pouvant être créés pendant la durée de validité de sa carte.

La société KI.COM se réserve le droit de mettre fin à tout moment à l'opération carte CONSO+, d'en modifier ou remplacer tout ou partie des offres par d'autres mécanismes ou mesures conformément à la loi en vigueur.

Aucune modification ou suppression, y compris la suppression de la carte de fidélité CONSO+ n'ouvrira droit à indemnisation pour le titulaire.

En cas d'arrêt du programme, la société KI.COM accordera au titulaire pendant une période d'un mois la possibilité d'échanger les points qu'il aura acquis au jour de l'arrêt du programme contre des bons d'achats, dès lors qu'il aura acquis le nombre de points suffisants. A défaut d'échange à l'initiative du titulaire, les points seront définitivement perdus.

## GESTION DES POINTS FIDELITE

Les points fidélité sont gérés par le service relation clientèle qui octroie à chaque client un compte de points sur la base des achats effectués avec son numéro de carte.

Dans le cas où vous effectuez des achats dans différents magasins participant à l'opération, votre compte point sera actualisé immédiatement.

En cas de contestation, seules les informations contenues dans la base de données du service sont reconnues comme véritables.

**Toute réclamation devra être adressée, dans les 5 jours qui suivent l'achat, à :  
KI.COM Service clientèle BP 264 98845 NOUMEA CEDEX ou en téléphonant au 410.414**

Passé ce délai aucune contestation ne sera admise.

## DUREE DE VALIDITE DES POINTS et BONS D'ACHAT

**Les points sont valables 24 mois à compter de la date d'acquisition des points.**

Après cette date les points non utilisés du 1er janvier au 31 décembre de l'année précédente, cumulés avec un achat sur l'année en cours mais n'atteignant pas un seuil de déclenchement d'un bon d'achat, seront irrémédiablement perdus.

Le porteur de carte pourra déclencher un bon d'achat (en échange de points) dès lors que son cumul de points sera suffisant.

**Cette demande s'effectuera auprès des stands CONSO+, des accueils ou bien des chefs de caisses de chaque magasin. Une pièce d'identité peut vous être réclamée lors de cette transaction.**

**Les bons d'achat sont valables 60 jours à compter de la date d'émission.**

Il est précisé que le montant des achats sur lequel le client fera valoir son bon d'achat devra nécessairement être supérieur ou égal à la valeur du bon d'achat.

Ils ne peuvent en aucun cas donner lieu à un remboursement en numéraire.

Si une carte de fidélité CONSO+ n'est pas utilisée pendant deux années consécutives, les points acquis seront considérés comme abandonnés et la carte sera annulée.

## ABUS

Tout usage abusif ou frauduleux de la carte entraînera l'annulation de la carte et des points acquis.

Toute utilisation abusive des avantages offerts par le programme, toute falsification des informations transmises par un titulaire ou par un tiers agissant pour le compte d'un titulaire entraînera la radiation du dit titulaire, l'annulation des points ou des avantages qu'il aura obtenus, sans compensation d'aucune sorte.

## INFORMATIQUE ET LIBERTES

Toutes les informations recueillies lors de la délivrance de la carte sont nécessaires à l'attribution d'une carte exclusivement à sa gestion.

Elles sont destinées à KI.COM. Elles nous permettent également de mieux vous connaître pour adapter notre offre à vos besoins. Conformément à la loi "Informatique et Libertés du 6 janvier 1978" vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Pour toute demande adressez-vous à :

KI.COM Service clientèle BP 264 98845 NOUMEA CEDEX

Nous pouvons vous adresser nos offres commerciales et informations sur nos produits et services par messagerie électronique. Si vous ne le souhaitez pas, signalez-le en écrivant à :

KI.COM Service clientèle BP 264 98845 NOUMEA CEDEX ou Rendez-vous sur notre site : [www.consoplus.nc](http://www.consoplus.nc)

Toute utilisation de la carte vaut acceptation des conditions générales de la carte CONSO+

**Note :** - 800 points = 1 000 francs

- 1 600 points = 2 000 francs